

Décision

Générale

colonial

Décision n° 86-07-1907 allouant au chef de Poste d'Obock une somme de 300 francs par an à titre d'abonnement pour le service de eau,

n° 86-07-1907

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
17 juin 1907

Numéro JO
n° 128 du 01/07/1907

Date du numéro
1 juillet 1907

TEXTE INTÉGRAL

Par décision du Gouverneur en date du 17 juin 1907, une somme de 300 fr. par an sera payée par mensualité au chef de poste d'Obock à titre d'abonnement pour le service de l'eau.